

COMPTE-RENDU DETAILLE
SÉANCE du COMITE SYNDICAL du COMPLEXE SPORTIF du Vuache du 21/07/2020

Nombre de membres en exercice : 12
Présents et représentés : 9

L'an deux mil vingt le vingt-et-un juillet, à 19h les membres du Comité Syndical du SIVU du Complexe Sportif se sont réunis à la Mairie de Jonzier-Epagny, sur la convocation de Monsieur le Président, en date du 03/07/2020, et sous sa présidence.

Commune de Chaumont : Aurélie BLANDIN, Gaëtan SUBLET, titulaires, et Gérald HONCZARUK, suppléant, absent

Commune de Contamine-Sarzin : Carole CHEN, titulaire, Marc BRUNIER, suppléant

Commune de Jonzier-Epagny : Patrice LACHENAL, David MERY, titulaires, Cécile DUPARC, excusée, suppléant

Commune de Minzier : Céline GEORG, Sébastien REY-GORREZ, titulaires, André MORARD, suppléant

Commune de Savigny : Grégory FOL, Ludovic VUICHARD, titulaires, Yann FOL, suppléant

Commune de Vers : Damien GRABINSKI, Jérôme GUILLERMET, titulaires, excusés, Marie-Hélène DUCRUUY, suppléante

Invités : Médéric MOSTEIRO, Président du F.C.Vuache

Béatrice FOL, Maire de Savigny, Michel MERMIN, Maire de Jonzier-Epagny, les Maires des autres communes membres sont excusés.

A été nommée secrétaire : Aurélie BLANDIN

1 – Historique

M. Ludovic VUICHARD retrace le SIVU depuis ses débuts :

- 2002 : Création du SIVU entre Jonzier-Epagny, Savigny et Vers. La structure est créée pour la réfection des drainages du terrain d'honneur et la pelouse.

- 2007 : Le Club bénéficie du label Ecole de Foot, garantissant ainsi un encadrement

- 2008 : élargissement du SIVU à Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier. Réalisation du terrain synthétique. Ces travaux permettent à tous les joueurs (165 licenciés) de pouvoir pratiquer les entraînements et les matchs sans problème en toute saison.

- 2013 – 2015 : Construction des nouveaux vestiaires.

Le bâtiment a été livré équipé (vestiaires, douches) au sous-sol mais le rez-de-chaussée est totalement brut. Ce sont les bénévoles du club qui vont réaliser l'ensemble des travaux.

Les anciens vestiaires hébergent les arbitres et permettent du rangement, le lavage-séchage du linge,

Présentation des participations des communes en 2020, au prorata du nombre d'habitants et échéancier de la dette.

2 – Installation des délégués et élections du Président et des deux Vice-Présidents

Monsieur Ludovic VUICHARD, président, installe les nouveaux délégués. Puis il cède la Présidence à Patrice LACHENAL, doyen d'âge.

M. Patrice LACHENAL, rappelle que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L.2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

- Election du Président :

Ludovic VUICHARD pose sa candidature.
Chaque délégué remet fermé son bulletin de vote.

- nombre de votants (enveloppes déposées) : 10
- nombre de bulletins nuls : 0
- nombre de bulletins blancs : 1
- nombre de suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ludovic VUICHARD ayant obtenu 9 voix a été proclamé président.
du SIVU du Complexe Sportif et a été immédiatement installé.

- Election du 1^{er} Vice-Président

Patrice LACHENAL pose sa candidature.
Chaque délégué remet fermé son bulletin de vote.

- nombre de votants (enveloppes déposées) : 10
- nombre de bulletins nuls : 0
- nombre de bulletins blancs : 1
- nombre de suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Patrice LACHENAL ayant obtenu 9 voix a été proclamé 1^{er} Vice-Président du SIVU du Complexe Sportif

- Election du 2^{ème} Vice-Président

Sébastien REY-GORREZ pose sa candidature.
Chaque délégué remet fermé son bulletin de vote.

- nombre de votants (enveloppes déposées) : 10
- nombre de bulletins nuls : 0
- nombre de bulletins blancs : 1
- nombre de suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Sébastien REY-GORREZ ayant obtenu 9 voix a été proclamé 2^{ème} Vice-Président du SIVU du Complexe Sportif

3 – Projets à venir

Arrivée de M. SUBLET.

Le club compte aujourd'hui 200 licenciés.

Le terrain synthétique va avoir une dizaine d'années. Même avec un entretien très régulier fait par les employés de Jonzier-Epagny (hersage et réaplanir les billes de caoutchouc) et la venue annuelle d'une société qui nettoie intégralement les billes et réapprovisionne selon les besoins, un terrain synthétique a une durée de vie de 10-12 ans.

Aussi, prochainement, le devenir du terrain va devoir être réexaminé : refaire un gazon synthétique nouvelle génération, passer à un gazon naturel avec arrosage et tonte automatique ?

Mais, vu le nombre de pratiquants, le terrain d'honneur est très sollicité, utilisation de plus du double d'heures annuelles que l'estimatif lors de sa création, le club manque de place pour l'ensemble des entraînements, même si des groupes sont en entente avec Viry d'où le partage des entraînements. Aussi, il conviendrait de réhabiliter le terrain d'entraînement en bas. Ce terrain doit bénéficier de travaux : la plateforme est à améliorer, les drainages sont à refaire, la pelouse à semer, éclairage à mettre en place.

Question : quelle pelouse : naturelle ou synthétique ?

Ce second point sera prioritaire entre les deux.

Le filet qui entoure le terrain d'honneur doit être remplacé sur 2 côtés. Le SIVU a acheté un nouveau filet, le club pensait pouvoir le poser. Mais, il s'avère qu'il faut louer deux nacelles. D'où le club a demandé un devis. Il sera examiné lors de la prochaine séance qui devrait se tenir en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Président,
L. VUICHARD**